

De la gare de Lizy-sur-Ourcq à la gare de La Ferté-sous-Jouarre (32,5 km)

Des randonnées plus courtes sont possibles :

- de la gare de Lizy-sur-Ourcq à la gare de Isles-Armentières-Congis : 6 km
- de la gare de Lizy-sur-Ourcq à la gare de Trilport : 16 km
- de la gare de Lizy-sur-Ourcq à la gare de Changis-sur-Marne : 17,5 km
- de la gare de Isles-Armentières-Congis à la gare de Trilport : 10 km
- de la gare de Isles-Armentières-Congis à la gare de Changis-sur-Marne : 11,5 km
- de la gare de Isles-Armentières-Congis à la gare de La Ferté-sous-Jouarre : 26,5 km
- de la gare de Trilport à la gare de Changis-sur-Marne : 11,5 km
- de la gare de Trilport à la gare de La Ferté-sous-Jouarre : 26,5 km
- de la gare de Changis-sur-Marne à la gare de La Ferté-sous-Jouarre : 19 km

De la gare Mareuil-sur-Ourcq à Villers-les-Rigault (GR® 1B)

Balisage blanc-rouge

4 km – 1h

CARTE IGN 2513 OT

Gare de Lizy-sur-Ourcq (ligne Paris-Est à La Ferté-Milon) (zone 6)

Prendre l'avenue de la Gare sur 100 m et tourner à gauche dans l'avenue Carnot.

Contourner par la droite la place de la République. A son extrémité, suivre à droite l'avenue Benoist, puis à gauche la rue du Stade.

Franchir à droite le pont de Tivoli, puis continuer par la sente de Mary-sur-Marne qui franchit deux autres bras de l'Ourcq.

Tourner à gauche dans la rue de l'Ourcq pour déboucher place Hérouard.

Suivre à gauche la rue de l'Eglise, puis à droite dans la rue Neuve qui longe un complexe socio-culturel, poursuivre en face dans un petit parc, et ressortir sur une route empierrée qui devient chemin en sous bois.

On passe tout près du confluent de l'Ourcq et de la Marne. On se rapproche du canal puis le rejoint jusqu'aux premières maisons de Villers-les-Rigault.

GR® Départ du GR® 1 B qui franchit le pont du canal de l'Ourcq et se dirige vers Meaux (voir le descriptif simplifié du GR® 1).

De Villers-les-Rigault à Isles-les-Meldeuses

Balisage blanc-rouge

2 km – 30 mn

CARTE IGN 2513 OT

Le GR[®] 11 ne franchit pas le canal, mais le suit jusqu'à un ouvrage de visite ; là, il tourne à gauche dans une allée de peupliers et retrouve la rue du Grand-Voyeux qu'il emprunte à droite jusqu'à la D 121 E, franchit la Marne, puis atteint les premières maisons d'Isles-les-Meldeuses (**gare SNCF** (ligne Paris-Est à La Ferté-Milon) (zone 6)).

De Isles-les-Meldeuses à l'accès à la gare de

Trilport

Balisage blanc-rouge

5 km – 1h 15

CARTE IGN 2513 OT

Quitter la route avant l'entrée du village et monter par un chemin herbeux jusqu'à la vieille église. Prendre à droite une rue qui débouche dans la D 17 (rue de Trilport). La suivre vers la gauche. Dépasser le monument aux morts, puis tourner à droite dans la D 17 E qui coupe la voie ferrée au passage à niveau près de la gare. Laisser la D 17 E en obliquant deux fois de suite à droite pour suivre une petite route qui monte à travers champs vers un bois.

On continue entre deux clôtures grillagées jusqu'au château des Bruyères. A une bifurcation, le GR[®] poursuit tout droit par un chemin herbeux qui descend sous bois. En bas, il passe, toujours tout droit, entre la clôture du champ à droite et un bois à gauche (portes grillagées à refermer). Parvenu à proximité d'une voie ferrée, le GR[®] rentre dans le bois par un sentier qui débouche, près d'un passage à niveau, dans un chemin forestier : le prendre à gauche. A la première bifurcation, négliger le chemin de droite.

Un peu plus loin, le chemin forestier monte et débouche sur les champs près d'une large clairière. Le GR[®] l'emprunte encore pendant 200 m en lisière du bois. On passe au-dessus du tunnel ferroviaire d'Armentières. On tourne à droite pour entrer dans le bois de Meaux, dont une grande partie constitue la forêt domaniale de Montceaux. Le GR[®] emprunte une large allée (souvent boueuse). A une patte d'oie, on oblique légèrement à gauche (branche du milieu, route de Gesvres) ; 300 m plus loin, on trouve sur la droite le balisage de l'accès à Trilport.

► **Accès à la gare de Trilport** (trains pour Paris-Est, La Ferté-Milon et Château-Thierry) (zone 6) **5 km – 1 h 15**

De la gare de Trilport au GR[®] 11 : En sortant de la gare (côté du bâtiment principal), prendre tout de suite à droite une ruelle, puis monter quelques marches.

On laisse à gauche l'accès du GR[®] 14 A.

Tourner à droite pour franchir la voie, puis encore à droite dans une rue qui passe derrière la gare. A la fin de l'agglomération, obliquer à gauche pour se diriger vers la forêt. Franchir une barrière pour prendre à gauche une large route forestière. A 300 m, la quitter à droite en oblique pour un layon. A son extrémité, tourner à gauche dans la laie de Dancy.

Sans aller jusqu'à la barrière, quitter la laie pour tourner à droite dans un layon. A son extrémité, s'engager à gauche dans une large route jusqu'au carrefour de la Marche. Faire presque demi-tour à droite pour prendre une autre route empierrée. On franchit les voies ferrées aux Ponts d'Agieu et 200 m plus loin, on suit à gauche une allée, la route d'Isles, qui monte légèrement.

A l'angle d'une aire de résineux, prendre à droite, la route de Sarpajou ; 750 m plus loin, on trouve le GR[®] 11 : à gauche vers Lizy-sur-Ourcq, à droite vers la Ferté-sous-Jouarre.

**De l'accès à la gare de Trilport à l'accès à
Changis-sur-Marne (GR® 14 A)**

Balisage blanc-rouge

4,5 km – 1h 10

CARTE IGN 2513 OT

Le GR® 11 continue tout droit, puis atteint le carrefour du Chêne-au-Roi. On oblique légèrement à gauche dans une large route forestière qui atteint la N 3. La traverser (*prudence !*) et continuer dans la même direction sur la D 19. Au bout de 150 m, la route oblique à gauche. La suivre encore sur 200 m puis tourner à gauche dans une laie ; 400 m plus loin, elle débouche dans une large allée (route du Cerf) que l'on emprunte sur la droite pour la suivre sur 600 m jusqu'à l'aqueduc de la Dhuis.

L'aqueduc de la Dhuis, ou Dhuis, long de 131 km, amène à Paris de l'eau potable captée à une dizaine de kilomètres de Château-Thierry, près des sources de la rivière dont il porte le nom. Il est facilement repérable grâce à son large terre-plein gazonné, ses regards et autres ouvrages maçonnés, et ses bornes hectométriques, le tout entretenu régulièrement par les « Dhuisiers », employés de la Ville de Paris. Le GR® va maintenant le suivre sur près de 15 km, pratiquement jusqu'à l'arrivée à la Ferté-sous-Jouarre.

Le GR® s'engage à gauche sur l'aqueduc et poursuit pendant 2 km dans les bois. Juste après la borne 704, on parvient à un chemin de terre, puis, immédiatement à gauche, à un carrefour de GR®.

GR® Jonction, à droite, avec le GR® 14 A venant de Gagny, à gauche, avec l'accès à Changis-sur-Marne.

► **Accès à la gare Changis-sur-Marne** (ligne Paris-Est à Château-Thierry) (zone 6)
2 km – 30 mn

De la gare au GR® 11 : Descendre la rue de Jaignes, prendre à droite la rue du Moncey puis à gauche une sente vers la Marne. Tourner à droite jusqu'au pont, traverser la rivière et poursuivre tout droit. Emprunter la rue à droit, la rue du Général-de-Gaulle à gauche et traverser la N 3 au passage protégé (rue Pasteur) dans Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux.

Poursuivre tout droit puis prendre à droite la rue Alfred-de-Musset. Continuer par le chemin du Vieux-Pavé qui s'élève dans un vallon. Arrivé à un muret de retenue d'eau, le chemin tourne à droite pour parvenir à un carrefour et à l'aqueduc de la Dhuis

De l'accès à Changis-sur-Marne à la séparation avec le GR® 14 A

Balisage blanc-rouge

9 km – 2h 15

CARTE IGN 2513 OT et 2514 E

Le parcours du GR® 11 est maintenant commun avec celui du GR® 14 A.

On suit ainsi l'aqueduc de la Dhuis qui passe en contrebas d'une petite usine isolée puis coupe une petite route et un chemin de terre entre deux clôtures à refermer soigneusement (borne 699). Couper successivement deux routes et parvenir à une troisième que l'on emprunte à gauche pour franchir l'autoroute. Dans le hameau de Montretout, emprunter à droite le chemin asphalté. Avant la ferme de la Choquette, on rejoint l'aqueduc de la Dhuis.

Tourner à gauche pour suivre à nouveau l'aqueduc qui coupe une petite route, enjambe le ru de la Bécotte et traverse une autre route à l'entrée du village de Signy-Signets.

L'aqueduc traverse la D 21 et parvient à proximité de Signy.

700 m après la traversée de la petite route menant à Signy, on parvient à une intersection avec un chemin de champs.

GR® Le GR® 14 A abandonne l'aqueduc pour emprunter le chemin de gauche vers Sammeron.

De la séparation avec le GR® 14 A à la gare de La Ferté-sous-Jouarre

Balisage blanc-rouge

8 km – 2h

CARTE IGN 2513 OT et 2514 E

Continuer le cheminement sur l'aqueduc qui franchit le ru de Péreuse. *Si la traversée du ru s'avère impossible, revenir en arrière, emprunter le chemin de droite, puis la D114p à droite.*

Croiser la D114p dans le bois de Péreuse. Après une courbe à droite, passer le carrefour de chemins, continuer sur l'aqueduc, traverser le bois de Foy et couper 2 routes.

Le GR® 11 parvient au-dessus de la Ferté-sous-Jouarre jusqu'à l'allée menant au château de Venteuil.

Descendre à gauche cette allée jusqu'à un petit rond-point avec une fontaine au bord de la D 402

Emprunter à gauche la D 402 sur 50 m puis la quitter à droite pour un chemin en contrebas de la route, qui descend jusqu'au moulin de Condetz. Tourner à droite pour passer devant le moulin, franchir le Petit-Morin.

Traverser un premier carrefour, emprunter en face le boulevard Pasteur. Passer un second carrefour et poursuivre tout droit par la rue de Condé jusqu'au théâtre. On parvient à un mail (pâtis de Condé) que l'on traverse en obliquant à gauche puis on emprunte à gauche la rue de la Marne. Tourner à droite sur le quai des Anglais jusqu'au pont de La Ferté-sous-Jouarre.

Située au confluent de la Marne et du Petit-Morin, la « perle de la Brie » est un centre gastronomique et le paradis des pêcheurs.

A voir: l'Hôtel de Ville (1890), le Jardin de l'Ile, le Mémorial britannique.

Franchir le pont pour suivre la rue des Pelletiers. Passer près de l'hôtel de ville, continuer par la rue Michel Fauvet et prendre à gauche la rue de la **gare** (ligne Paris-Est à Château-Thierry) (zone 6)